

**COMMISSION PERMANENTE DU 12 MAI 2021**

**Rapport n° CP 2021-248**

**PARIS RÉGION UP : AIDES TP'UP ET AUTRES DISPOSITIFS MOBILISÉS POUR LES ENTREPRISES  
FRANCILIENNES, 3ÈME RAPPORT POUR 2021**

**Texte de l'amendement :**

L'article 4 de la délibération, et le dossier N° 21005316 – « Aménagement de l'incubateur ZE CAMP » proposant une subvention de 1 000 000€ à Renault SAS sont supprimés.

**Exposé des motifs :**

**CESSER LES AIDES PUBLIQUES À LA POLITIQUE DE CASSE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DES  
GRANDS GROUPES INDUSTRIELS COMME RENAULT**

La présente délibération propose une subvention régionale de 1 000 000 € à la société Renault pour la création de l'incubateur « ZE Camp » inscrit dans « le pôle RE-Start du projet RE-Factory, visant à créer à Flins la première usine européenne dédiée à l'économie circulaire de la mobilité ».

S'il est important que les constructeurs automobiles français s'engagent davantage dans des modes de production plus durables et respectueux de l'environnement, l'attribution d'une telle subvention publique à Renault est problématique à plusieurs niveaux :

D'une façon générale, il n'apparaît pas pertinent que la Région Ile-de-France apporte un soutien financier à de grands groupes cotés en bourse, qui disposent largement de ressources financières propres pour financer leurs projets industriels. Ce choix se justifie d'autant moins lorsque ces groupes ont déjà bénéficié d'importantes aides d'État, telles que le CICE ou le Crédit impôt recherche.

Ce choix se justifie d'autant moins encore, alors que depuis cinq ans l'exécutif régional a supprimé de nombreux dispositifs d'aides sociales qui bénéficiaient aux populations les plus modestes.

Concernant Renault en particulier, la politique industrielle menée par cette entreprise ces dernières années s'est traduite par des choix désastreux, à la fois pour ses salarié.e.s et pour le tissu industriel de notre pays. En 2020, Renault a annoncé un plan de fermeture de plusieurs de ses sites, avec 4.600 suppressions d'emplois en France, et plus de 10.000 hors de France.

L'an passé, c'est d'abord le site de Choisy-le-Roi en Ile-de-France qui a été victime de cette politique, bien qu'il soit consacré à des activités d'économie circulaire importantes. Et alors que des inquiétudes pesaient sur le site de Flins produisant des véhicules électriques, il est confirmé aujourd'hui que ces véhicules ne seraient plus fabriqués en France. Un comble, alors que la demande de véhicules électriques est en constante augmentation, et que l'enjeu des relocalisations industrielles s'impose plus que jamais en France et en Ile-de-France.

Sur le plan social, loin du tableau idyllique proposé dans le présent rapport, les salariés de Renault s'inquiètent quant à eux du fait que les restructurations actuelles incluant le site de Flins conduisent à la suppression de 2400 emplois. Ces salarié.e.s ont pourtant eux aussi de réelles propositions de développement industriel, pertinentes tant sur le plan social qu'écologique, qui doivent être entendues.

La direction de Renault mène actuellement une politique de profit à court terme qui se traduit par d'immenses gâchis industriels, sociaux et écologiques. C'est bien dans cette politique que s'inscrit le projet présenté dans ce rapport, et il n'est pas souhaitable que la Région mobilise de l'argent public pour y apporter son soutien. Tel est le sens du présent amendement.

**Céline MALAISÉ**  
Présidente de groupe

